

L'EMPRUNT PENDANT LA GRANDE GUERRE

Afin de financer l'effort de guerre, dans un premier temps l'Etat recourt aux avances de la Banque de France, ainsi qu'il était prévu dans les préparatifs de guerre. Puis il fait appel à l'épargne des Français, en plaçant dans le public des titres à court terme. Cette dette flottante, où l'Etat puise la majorité de ses ressources, est ensuite consolidée par des emprunts à long terme : quatre emprunts sont lancés pendant la guerre auprès des Français, avec succès, complétés par des emprunts à l'étranger.

1. LES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

L'émission de bons du Trésor était un moyen de trésorerie fréquemment utilisé avant la guerre ; ils étaient souscrits par des banques, des compagnies de chemins de fer et quelques grandes sociétés, mais inconnus du grand public ou presque. Pour faciliter la collecte de l'or, ces titres sont proposés au public en souscription par un décret du 13 septembre 1914, sous le nom de « bons de la Défense nationale », afin de marquer leur caractère exceptionnel et patriotique. Ils sont fractionnés à échéances de 3, 6 et 12 mois, avec des coupures de 1 000, 500 et 100 francs, rémunérés au taux de 5% payables à la souscription et nets d'impôts. Le succès témoigne de la prudence des épargnants, qui privilégient le très court terme. L'Etat multiplie les guichets où ils sont proposés, en obtenant la coopération de la Banque de France et des grands établissements de crédit ; il stimule le zèle des agents chargés de les placer et en fait une grande publicité. Avec la création, au début de 1915, des obligations de la Défense nationale, le total des fonds ainsi obtenus a constamment progressé, représentant près de 50 milliards de francs pour l'ensemble de la guerre. Les bons sont surnommés les « ribotins », du nom du ministre des Finances de fin août 1914 à mars 1917, Alexandre Ribot.

2. LES EMPRUNTS DE LA DEFENSE NATIONALE

L'accroissement des dépenses publiques et de la dette flottante (ou dette à court terme) fragilise les dépenses publiques. L'Etat se tourne alors vers de gros emprunts à long terme. Le premier emprunt sous forme de rentes perpétuelles est lancé le 16 novembre 1915. Il est suivi de trois autres en octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918 (l'emprunt de la Libération ou de la Victoire). Les particuliers, mais aussi les personnes morales, les communes peuvent y souscrire. Les emprunts de la Défense nationale sont annoncés au moyen d'une propagande importante, qui a laissé des archives, notamment visuelles et textuelles, en Ille-et-Vilaine comme ailleurs. Les appels à souscription, souvent accompagnés de discours moralisateurs, sont relayés par les acteurs économiques, les autorités civiles et la presse. L'administration améliore progressivement ses méthodes de communication. Les citoyens-souscripteurs sont appelés à acquérir des titres de la dette publique, aux guichets de l'État ou auprès d'institutions financières privées. Comme l'a écrit Nicolas Delalande, ces campagnes d'emprunts sont des opérations financières, des formes de mobilisation de la société civile et des appels au civisme, fondés autant sur l'idée du volontariat que sur la nécessité de se conformer aux messages officiels. La souscription à de tels emprunts se fait en partie par l'apport de bons du Trésor en circulation.

Pour mobiliser l'argent nécessaire au financement de l'effort de guerre, la France a privilégié l'emprunt à l'impôt. Comme les autres grandes puissances, elle a découvert que l'emprunt, considéré jusqu'alors comme un procédé de financement exceptionnel, pouvait fournir durablement des sommes considérables et devenir l'instrument majeur d'une politique financière visant à réduire l'excès des liquidités.

Sources :

- Pierre Chancerel, " L'économie de guerre", dans Philippe Nivet, Coraline Coutant-Daydé et Mathieu Stoll (dir.), *Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, 2014, p. 267-278.
- Nicolas Delalande, *Les batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours*, Le Seuil, 2011.
- Alain Plessis, "Financer la guerre", dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker, *Encyclopédie de la Grande Guerre. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 479-494.

Gwladys LONGEARD